

**Pour un véritable 5<sup>ème</sup> risque**  
**Couvrant toutes les pertes d'autonomie**  
**Quel que soit votre âge, vous êtes toutes et tous concernés !**

<i>Noms et prénom</i>	<i>Adresse</i>	<i>Signature</i>

A retourner à l'adresse suivante :  
**UNRPA 47 bis Rue Kléber 93406 SAINT-OUEN Cedex**



# 5<sup>e</sup> risque: nouveau droit ou nouvelle privatisation? Les enjeux de la prise en charge de la dépendance.

## Nos propositions

- **Solidarité nationale.** Le financement du 5<sup>e</sup> risque, à la hauteur des besoins, doit être basé sur la solidarité nationale
- **Convergence des dispositifs d'aide.** Création d'un droit universel de compensation pour l'autonomie, sans barrière d'âge.
- **Harmonisation des réglementations sociales et fiscales** entre les différents dispositifs d'aide à domicile
- **Pour les établissements d'accueil.** Face à l'augmentation des prix de journée nous demandons un « reste à charge » maîtrisé par une réforme de la répartition entre le gîte et le couvert, la dépendance et les soins.
- **Des véritables aides en nature**

Aujourd'hui, selon l'INSEE, plus de 1 314 920 personnes âgées ont plus de 85 ans. En 2015, elles seront plus de 2 millions. Parallèlement, les personnes présentant de forts handicaps devraient passer de 660 000 en 2005 à 940 000 en 2025.

La prise en charge des personnes âgées dépendantes et celles des personnes handicapées relèvent de réglementations distinctes. Elle se révèle une véritable usine à gaz (mesures distinctes selon l'âge, le sexe, les conditions sociales et sanitaires individuelles, la cause de la perte d'autonomie, etc.) qui entraîne des ruptures dans la prise en charge et ne permet pas une égalité de traitement pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie.

Le gouvernement a présenté ses orientations sur la prise en charge de la perte de l'autonomie qui devrait se traduire par la création d'un 5<sup>e</sup> risque de protection sociale. Un projet de loi devrait être discuté devant le Parlement.

Or, si la perte d'autonomie nous concerne toutes et tous le débat reste « confidentiel », limité à quelques « experts ».

Une réforme ne peut qu'être basée sur la solidarité et un véritable débat de société.

**Nous devons nous mobiliser et avoir les moyens pour pouvoir peser dans le débat.**

*Qu'est-ce que le 5<sup>e</sup> risque?*

*Doit-on parler de « risque » ou de « protection sociale »?  
de « droit universel » ou de « responsabilité individuelle »?  
de « solidarité nationale » ou du « chacun-e fait comme il peut »?*

**L'UNRPA, Fédération de Paris, ouvre le débat  
avec des responsables politiques, syndicalistes, associatifs**

**le 23 octobre 2009 à 19h00**

**Espace Jean Dame**

**17 rue Léopold Bellan - 75002 Paris**

**M°Sentier**